

Bulletin d'Informations

N° 25 - Juillet 2024

DINEAULT

Site Internet : dineol.fr

Mairie :
02 98 26 00 55
mairie-dineault@orange.fr



Commune
à découvrir
Patrimoine - Nature - Culture



Sommaire n°25

- P1 : (Couverture) :** - Travaux rue Ménez ty Lor
- Fêtes de la Pentecôte – Convention Chambre Agriculture – Les Passagers de l'Aulne – Prévention incendie (bâche).
- P2 :** - Édito de Christian HORELLOU.
- RTE Avis de travaux.
- P3-4 :** - CR du Conseil Municipal.
- P5 :** - Fêtes de la Pentecôte.
- P6 :** - Travaux Rue Ménez ty Lor.
- P7 :** - Bibliothèque : TATAKI ZOME ?
- SMA Communiqué de presse.
- P8 :** - Dinéault Label « Commune à découvrir »
- Bâche Rosconnec.
- P9 :** - Convention Chambre d'Agriculture .

- P10 :** - Travaux Voirie : Projet Roudou-Hir.
- Ecole STE ANNE : Marionnettes,
- « Les Passagers de l'Aulne ».
- P11 :** - Office du Tourisme: guide des vacances
- PNRA : Guide de découvertes.
- Âges et Vie : Invitation. Recrutement.
- P12 :** - Ecole P. DOUGUET : Projets à foison...
- Lutte contre les incendies. (Ministère)
- P13 :** - Polysonnance. (Match de football),
- Le défi Olympique – Le Cirque
- Patrick FONTAINE. (Diaporama),
- Etat-Civil.
- P14 :** - Bus des Plages (Circuits/horaires)

Directeur de Publication : Christian HORELLOU
Bulletin Municipal conçu, réalisé, imprimé et distribué par le « Comité de Rédaction »
Mairie de DINEAULT. Bulletin Municipal n° : 25. Date d'édition : 18 Juillet 2024

Drôle d'époque que celle que nous vivons **quand la modération et la nuance laissent place aux discours de radicalité voire de violence**. Les résultats des élections législatives sont très parlants à cet égard avec 143 députés pour le RN et 76 députés pour la LFI partie prenante du NFP nouveau front populaire. Il y a de quoi s'interroger sur les raisons profondes qui ont conduit notre pays à cette situation. Elles sont nombreuses mais je reste persuadé qu'il y en a une en particulier : Les sujets qui, depuis des décennies, préoccupent les français dans leur quotidien n'ont pas été traités par les gouvernements successifs. De simples interrogations sur la valeur travail, le modèle social, la sécurité, les questions d'intégration des minorités, la question de la laïcité ont été balayées d'un revers de main. S'y ajoute un manque de courage général et nous voilà dans cette situation.

Drôle d'époque que celle que nous vivons **quand la polémique permanente (parfois théorisée) prend le pas sur le débat d'idées**. Ceci se vérifie au plan national mais aussi au niveau local. J'en veux pour preuve le dernier bulletin d'opposition. La polémique est là et pas un sujet n'y échappe. Je prends l'exemple de l'école : Oui, nous refusons l'agrandissement de l'école Pierre Douguet en raison du contexte de déprise démographique et si la situation l'exige, nous préférons la solution d'un bâtiment modulaire car ce type de structure légère est réversible. Oui, nous refusons d'accueillir des élèves des autres communes dès lors que l'école tourne déjà à pleine capacité et que des classes ferment dans les communes environnantes (à l'exception bien sûr de Trégarvan qui n'a pas d'école). Oui, nous refusons de financer la totalité de l'activité char à voile car nous le faisons déjà pour bien d'autres activités (semaine de théâtre au Run ar Puns, enseignement du Breton, cours de sport, piscine, transports en car, aire terrestre éducative...) et à des niveaux supérieurs à bien d'autres communes et car le but de l'école reste l'apprentissage des savoirs fondamentaux. Je rappelle que toutes ces questions ont été abordées à plusieurs reprises en conseil ou en commission et j'assume ces positions, soutenues par la majorité municipale. D'autre part les postures idéologiques, si fréquentes, résistent rarement face à aux réalités et au bon sens.

Drôle d'époque que celle que nous vivons **quand la facilité l'emporte sur l'exigence**. En ce qui nous concerne, nous, les élus, c'est une exigence vis-à-vis des Dinéaultais qui nous ont confié la gestion de la commune pour 6 ans. C'est d'abord l'exigence de sérieux dans le traitement des affaires communales, l'exigence démocratique minimale d'assiduité aux réunions du conseil municipal, l'exigence de ne pas répondre aux intérêts particuliers quand ils vont à l'encontre de l'intérêt général, l'exigence de tenir les cordons de la bourse car les investissements pour tous les Dinéaultais en dépendent et à ce que je sache la baguette magique n'existe pas pour regarnir le budget ! En revanche, la facilité est de demander toujours plus. Cette fâcheuse habitude est devenue un sport national et local dans un pays qui, dois-je le rappeler, accumule plus de 3000 milliards de dettes. Le courage, à contrario, est d'y répondre seulement à bon escient. J'ai la conviction qu'on n'est pas élu pour être aimé mais pour agir en défendant les intérêts des Dinéaultais.

Sur un registre plus optimiste, je souhaite à vous toutes et à vous tous un bel été, à ceux qui prennent des vacances mais aussi à ceux qui sont au travail comme les agriculteurs et les professionnels de santé. Une pensée aussi pour les personnes fragiles et isolées auxquelles je souhaite le meilleur.

(Le Maire : **Christian HORELLOU**).

AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux d'entretien de la végétation nécessaires au bon fonctionnement de(s) ligne(s) à haute tension : 225 KV LA MARTYRE - SQUIVIDAN - DIRINON - Z.TREFLEVEZ

**Ces travaux vont être entrepris sur le territoire de la commune de :
DINEAULT à dater du 15/08/24 jusqu'au 31/12/24**

L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE – Groupe Maintenance Réseaux BRETAGNE.QUIMPER, à l'entreprise : TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT, Pépins des Gargas, 04190 Les Mées. 04.92.34.31.33

Pour toute question générale sur l'entretien de la végétation réalisé par RTE, vous pouvez consulter le guide élaboré avec Enedis, l'ONF, les représentants de la Forêt Privée Française et les Chambres d'Agriculture, à l'adresse :

https://www.foretpriveefrancaise.com/data/gvege_1213a_v7_1_1.pdf

En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local de RTE qui assure le contrôle des travaux : RTE GMR BRETAGNE.QUIMPER

BODENNEC Eric (02 98 74 60 48)

BEAUGE Simon (02 98 66 61 08)

(Communiqué RTE)

Le compte rendu de la séance du 4 avril 2024 est adopté à l'unanimité.

Renouvellement Convention Chats errants. 30 Millions d'amis

Rapporteur : Marie Louise BURLLOT : La Fondation 30 millions d'amis de Châteaulin accompagne les communes dans la mise en place de campagnes de stérilisation et d'identification des chats errants. La commune de Dinéault y adhère depuis 2021.

Cet accompagnement prend la forme d'une convention bipartite qui doit être renouvelée.

La Fondation 30 millions d'amis qui participe au financement de la campagne de stérilisation et d'identification des chats errants sur le territoire de la Commune participe à hauteur de 50 % des actes de stérilisation et identification de l'animal. Le reste à charge pour la commune serait de 50 € pour les femelles et de 40 € pour les mâles et exceptionnellement 60 € pour les femelles gestantes. La commune estime sa campagne 2024 d'identification et de stérilisation de chats à une colonie de 12 chats. Soit un coût maximum pour la commune de 540 €. (*Unanimité*).

Conseillers	
En exercice	19
Présents	15
Procurations	4
Votants	19

Prime Pouvoir d'Achat. Modalités

Rapporteur : Hélène POULIQUEN : Le conseil municipal peut instituer une prime exceptionnelle pouvoir d'achat aux agents publics dont la rémunération brute du 01/07/2022 au 30/06/2023 est inférieure ou égale à 39 000 € (soit en moyenne 3 250 € par mois).

Chaque collectivité peut décider de mettre en œuvre la prime et de valider les modalités de versement de celle-ci auprès du Comité Social Territorial dont elle dépend. Les agents éligibles percevront la prime en une fraction avant le 30 juin 2024.

Le Maire ne souhaite pas effectuer de proratisation de cette prime en fonction du temps de travail, l'ensemble des agents concernés percevront un montant unique fixé à 300 €. Pour en bénéficier les agents publics (titulaires, stagiaires ou contractuels de droit public) doivent remplir les conditions cumulatives suivantes : Avoir été nommés ou recrutés par un employeur public à une date d'effet antérieure au 1er janvier 2023, être employés et rémunérés par un employeur public au 30 juin 2023, avoir perçu une rémunération brute inférieure ou égale à 39 000 € au titre de la période courant du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023. Pour Dinéault, 2 agents n'entrent pas dans le cadre de la prime. (*3 abstentions*).

Centre de Gestion. Adhésion à la convention santé.

Rapporteur : Hélène POULIQUEN : Monsieur le Maire informe l'assemblée que les employeurs publics territoriaux peuvent contribuer au financement des garanties d'assurance de protection sociale complémentaire auxquelles les agents qu'ils emploient souscrivent. Ces garanties ont pour objet de couvrir : Le risque santé : frais occasionnés par une maternité, une maladie ou un accident et le risque prévoyance : incapacité de travail, invalidité, inaptitude ou de décès.

La participation financière versée par l'employeur public deviendra obligatoire :

- pour le risque prévoyance à effet du 1er janvier 2025 selon un minimum de 7 € brut mensuel,
- pour le risque santé à effet du 1er janvier 2026 selon un minimum de 15 € brut mensuel.

La participation peut être accordée pour l'un ou l'autre des risques santé ou prévoyance, ou pour les deux. L'employeur a la faculté d'opter, pour chacun des risques. Au terme d'une mise en concurrence, le Conseil d'Administration du Centre de Gestion, après avis du Comité social territorial, a retenu pour le risque santé, lors de sa séance du 28 septembre 20-23, la MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE. Il reviendra ensuite à chaque agent de décider d'adhérer par bulletin d'adhésion individuel aux garanties qu'il souhaite souscrire.

Le Conseil Municipal : Adhère à la convention de participation conclue, pour le risque SANTE à compter du 01 juillet 2024 par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du FINISTERE avec la MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE, accorde sa participation financière aux agents titulaires et agents contractuels de droit public et de droit privé dans l'effectif qui adhéreront au contrat d'assurance collective et de fixer le niveau de participation suivant : Montant unitaire mensuel brut au 01 juillet 2024 : 10 €/agent. Montant unitaire mensuel brut au 01 janvier 2026 : 15 €/agent.

Il est précisé que la participation employeur est désormais attachée à la convention de participation et ne peut plus être versée dans le cas de contrats individuels souscrits auprès de prestataires labellisés, (*Unanimité*).

Restaurant Scolaire. Modifications tarification

Rapporteur : Marie-Louise BURLLOT : Actuellement, le prix des repas pour les enfants habitant en dehors de la commune de Dinéault est de 3.80 € (si QF > 999 €), or le prix d'un repas non réservé est de 3.50 €.

Il convient donc d'ajuster ce tarif afin d'établir une cohérence dans les montants, à savoir : 4.20 € pour les enfants non dinéaultais en cas de non réservation du repas via le portail BL Enfance, (*3 abstentions*).

Centre de Gestion : Aide à l'archivage

Rapporteur : Christian HORELLOU : Mr le Maire explique qu'un premier archivage a déjà été effectué par un agent sans faire appel au Centre de Gestion. Aujourd'hui la mairie a des difficultés dans l'archivage de ses documents car il y a une grande diversité d'une part, de nature de document et d'autre part de durée de conservation des documents. Il informe les membres de l'assemblée que le Centre de gestion de la Fonction publique territoriale du

Finistère, au-delà du champ d'intervention de ses missions institutionnelles et en vertu des articles 22 à 26-1 de la loi du

Centre de Gestion : Aide à l'archivage

26 janvier 1984 précitée, a développé une mission d'aide à l'archivage à destination des collectivités territoriales et des établissements publics. Il rappelle que la tenue des archives est une obligation légale au titre des articles L 212-6 et suivants du Code du Patrimoine et de l'article R 1421-9 du Code Général des Collectivités Territoriales qui peut engager la responsabilité du Maire en cas de faute constatée.

Le service d'aide à l'archivage du Centre de gestion du Finistère est destiné à accompagner les collectivités territoriales et les établissements publics dans la gestion de leurs archives.

Pour assurer cette mission, le Centre de gestion du Finistère met à la disposition des collectivités territoriales et des établissements publics qui en font la demande un archiviste qualifié. Il prévoit une durée d'intervention nécessaire de 61 jours (7 heures par jour) soit 427 heures, pour un montant de 17 080.00 euros avec un échelonnement du paiement sur 3 ans. Ce prix comprend : Le **tri** pour déterminer les documents à éliminer et ceux à conserver, Les **éliminations** portant sur des documents qui n'ont plus d'utilité réglementaire ou de valeur historique. Le **classement** des documents en respectant les normes en vigueur. La **rédaction** d'un répertoire numérique des archives. La **rédaction** d'un bordereau de dépôt vers les archives départementales du Finistère. La **formation et sensibilisation du personnel** administratif à l'archivage. Le **reconditionnement** des dossiers avec le classement en boîtes archives. (Unanimité).

Aménagement Roudou-Hir : Revision financement

Rapporteur : Eric BODIOLU : La municipalité de Dinéault souhaite aménager un cheminement pour les piétons et sécuriser l'entrée de bourg Rue du Roudou Hir en apaisant les vitesses. L'aménagement de cet espace ne nécessite pas le recrutement d'une équipe de maîtrise d'œuvre car cette opération entre dans le marché à bon de commande de voirie 2023-2026 relative à la délibération n°2023-004 du 08 février 2023.

Le coût de cette opération est estimé à 75 438.48 € HT.

Suite à la notification de la subvention du Département dans le cadre du Pacte Finistère 2030 – Volet n°1 d'un montant de 25 000.00 €, le Maire propose à l'assemblée délibérante, une mise à jour du plan de financement :

Département – Volet 1 Pacte Finistère 2030 (33.14%) 25 000.00 €, FDSR -Amendes de police (26,51%) 20 000 €, soit un total de recettes de 45 000 € et un autofinancement de (40,38%) pour 30 438,48 € (3 abstentions).

Acquisition remorque agricole

Rapporteur : Christian HORELLOU : Compte tenu de l'importante vétusté de la benne agricole de la commune, il est nécessaire d'acquérir une nouvelle remorque afin de remplacer l'existante. Une enveloppe avait été votée au budget 2024 pour un montant global de 40 000 € lors du conseil municipal du 04 avril 2024. Après études des différents devis demandés à plusieurs entreprises, le choix se porterait sur une remorque agricole COSNET, modèle Cérés 6.0 d'un montant de 9 650.00 € H.T (soit 11 580.00 € T.T.C) incluant la carte grise du véhicule. (Unanimité).

Acquisition à Rosconnec

Rapporteur : Christian HORELLOU : Le conseil municipal est sollicité pour l'acquisition, par la commune d'une partie de la parcelle ZM n°28 située au lieu-dit Rosconnec appartenant à Madame Marie-Thérèse LE DUFF de 200 m². Il lui a été proposé l'acquisition de cette partie de parcelle pour 3 € du mètre carré soit 600 € HT. Madame Marie-Thérèse LE DUFF a accepté de céder la parcelle, dans les conditions exposées.

Il convient de préciser que ce terrain est actuellement cultivé par Monsieur Olivier MIOS-

SEC qui a également donné son accord à la commune de Dinéault. Cette acquisition de parcelle permettra à la collectivité d'y déposer une bâche de défense incendie afin de desservir le secteur nord de Dinéault en cas de sinistre. Cette investissement est prévu au budget 2024 pour un montant de 15 000 € environ. Jean-Marc CORNILLON a réalisé sur la sécurité incendie de Dinéault et qui faisait apparaître un manque de sécurisation sur cette partie de la commune, il a donc échangé avec le SDIS sur les différentes possibilités.. Il précise que le choix se porte sur le bas de la parcelle de Rosconnec afin de pouvoir exploiter la possibilité de stationnement d'un véhicule incendie sur le chemin notamment pour le remplissage de la bâche. La proximité des 400 mètres des points les plus éloignés ainsi que la canalisation d'eau passant à proximité entrent dans les critères du SDIS. La bâche sera de 120 m³ et de 1.60 mètre de haut une fois remplie. Une clôture et une serrure pompier seront à poser afin de sécuriser la zone. (Unanimité).

Cession Délaisé au Hélès

Rapporteur : Eric BODIOLU : Monsieur Jacques MIGNON a indiqué qu'il souhaitait acquérir le bien susmentionné situé sur la parcelle ZI n°42 de 44 m² au lieu-dit Le Helles ainsi qu'une partie du délaisé de voirie en forme de triangle situé entre le bien et la voie communale d'environ 20 m². Cette cession s'effectuera au prix de 3€/m² soit 192 €, les frais de rédaction de l'acte et du bornage seront à la charge de l'acquéreur. (Unanimité).



Décisions du Maire : - Dératisation et dessourisation. Contrat annuel pour 3 613,23 €.



Questions diverses : Mme Morgane MENEZ propose au conseil municipal de prendre une délibération afin de donner délégation à Monsieur le Maire sur les droits de préemption (zone U).
Guy LE FLOCH annonce que la commune a reçu le label « Commune à découvrir » pour 2024.

5

Les Fêtes de la Pentecôte



Ces fêtes ont frôlé la catastrophe ce samedi après-midi, lorsque la météo s'est déchaînée et a déversé des tonnes d'eau sur les feux du cochon grillé et dans les rues de la commune provoquant inondations et dégâts dans certaines habitations nécessitant l'intervention des pompiers. Pourtant, les tournois de pétanque se sont déroulés sans accroc avec une trentaine d'équipes en lice sur la place des Halles. Et puis, les organisateurs parfaitement réactifs, sont parvenus à préparer les cochons grillés pour le plaisir des quelques 300

convives présents à la salle de La Tour d'Auvergne. Le clou de la soirée de ce samedi, le retour du feu d'artifice, éblouissait plus d'un spectateur, la foule étant massée, cette fois, au terrain de jeux.

Le dimanche, quant à lui, était également bien chargé, compte tenu des attractions pour enfants et ensuite pour adultes. L'arrivée de nouveaux jeux étaient prétexte à des situations cocasses et inattendues, sous la vigilance appropriée des responsables. Jeunes et moins jeunes (une centaine) se sont essayés aux ballons, sur les planches, dans les sacs, de quoi ravir les spectateurs assis sagement sur les murets de la rue. Bien sûr, le lancé de bottes (de paille), a connu ses habituels moments d'émotion et d'envie de record.

Le lundi est devenu plus calme avec les vélos qu'enfourchaient les jeunes (34 enfants sous la protection de leur accompagnateurs) et 5 équipes de 4 adultes en relais. Les courses, par tranche d'âge, faisaient monter l'adrénaline des compétiteurs à un niveau inhabituel, et permettaient de finir la soirée en légère « roue-libre » ainsi que les trois journées de lourdes organisations !

Car tout cela est le fruit d'une longue préparation au travers des multiples réunions où se décident et s'ajustent les différentes manifestations. Il faut organiser les horaires, définir l'ordre des manifestations, assurer boissons et nourriture et favoriser ce qui est, d'abord, un amusement. Chacune et chacun doit assumer son rôle, imaginer les situations, penser à la sécurité et se conformer aux obligations des arrêtés communaux. C'est ainsi que les Fêtes de la Pentecôte ont été une belle réussite, finalement sous le soleil.

Et que dire des bénévoles : évidemment, rien ne pourrait se faire sans eux. L'organisation de ces événements nécessite l'implication de nombreux volontaires, ce qui peut contribuer à renforcer le sentiment de citoyenneté et d'engagement au sein de la communauté. Ils ont indiscutablement rempli leur rôle. D'ailleurs le Comité des Fêtes précise qu'il est toujours possible de le rejoindre.

Les forains : leur présence est également déterminante et rien ne serait pareil sans eux. Déjà, leur arrivée marque le début de la fête, la mise en place des manèges et boutiques laisse entrevoir les futures réjouissances et la musique de fond prépare aux festivités et aux divertissements des jours à venir. Les autos tamponneuses tiennent le haut du pavé, mais les petits manèges ramènent bien souvent les parents à leurs souvenirs d'enfants, lorsqu'il fallait attraper le « pom-pom »... Trampoline, tir, confiserie, loterie etc... sont les compléments indispensables à toutes fêtes foraines ! Ils doivent être remerciés.

Ces manifestations rassemblent des personnes de tous âges et de tous horizons, favorisant ainsi les interactions et les échanges. Elles permettent de créer un sentiment d'appartenance et de renforcer l'identité collective. Une philosophie : privilégier la bonne humeur et le plaisir de participer. Les fêtes communales sont des événements importants qui jouent un rôle crucial dans la vie de nos communes, en

contribuant à la vitalité de ces territoires.

La prochaine échéance sera un repas moules-frites et un concert à la halle couverte, le vendredi 23 août, en soirée avec notamment la présence du groupe :

«Les saumons fumés »

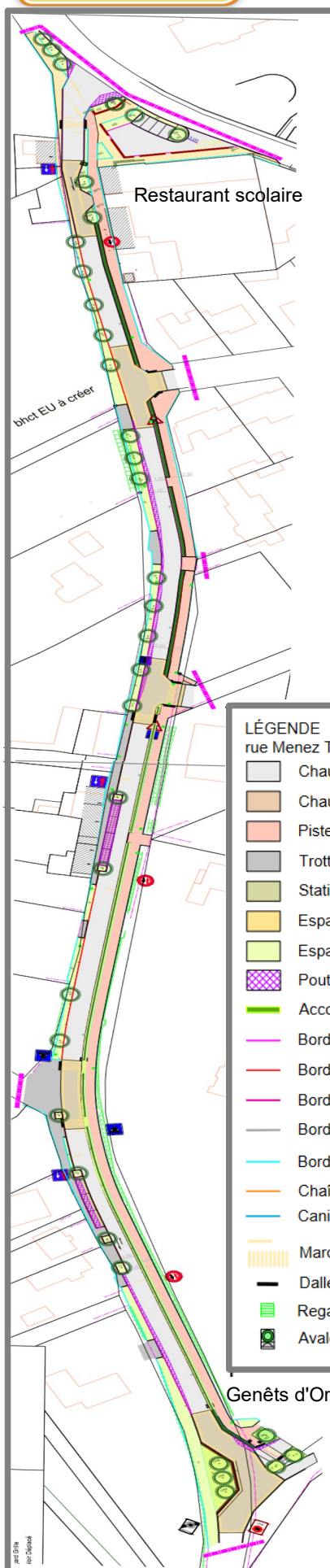
Qu'on se le dise ...



(Texte : Guy LE FLOC'H, Images : Marie Louise BURLOT, André GOURLAN)

Aménagement du Bourg

Comme prévu, les travaux d'aménagement du bourg viennent de démarrer au début du mois de juin. Le premier chantier ouvert est celui de la rue de Menez Ty Lor. Ce tronçon, partant du parking face au restaurant scolaire, s'étire jusqu'au carrefour des Genêts d'Or. Le plan ci-dessous (sous réserve de modifications) ainsi que la légende permettent d'identifier les différentes natures des travaux qui, pour le moment, ne concernent que le lot 1 (Voirie et réseaux divers).



LÉGENDE

rue Menez Ty Lor

- Chaussé enrobé noir
- Chaussée goasq poncé
- Piste mixte enrobé goasq poncé
- Trottoir et accès enrobé noir
- Stationnement pavés béton engazonnés
- Espace piéton enrobé
- Espace planté
- Poutre de rive
- Accotement renforcé, option charmillé
- Bordure T2 granite
- Bordure T2 béton
- Bordure T2 coulée en place
- Bordure granitée gris largeur 20cm
- Bordures béton solin
- Chaînette pavé granite 10 / 10
- Caniveau CC1
- Marquages résine
- Dalles pododactiles
- Regard Grille
- Avaloir Déplacé



Pelleteuses et camions sont en place : le travail consiste à mettre à niveau les abords de la chaussée tout en maîtrisant les entrées des habitations et des lotissements du Mé-nez-Hom et Marcel Charlès. La principale préoccupation concerne la gestion de l'eau de pluie ; par conséquent, une attention particulière est portée sur la rive droite. Il s'agit pour l'heure de mettre en place les bordures béton du restaurant scolaire à l'entrée de Marcel Charlès. Cette mise en place nécessite une coordination avec l'en-

semble des équipes travaillant sur le chantier. En effet, cette opération nécessite plusieurs étapes importantes : le creusement d'une tranchée au ras de la limite de la chaussée. Une toupee approvisionne la benne d'un camion servant de réserve



à la pelleteuse, chargée quant à elle, de distribuer ce béton dans la tranchée.



Les bordures sont déjà stoc-

kées sur le parking. Un tracto-pelle dépose les palettes au fur et à mesure des besoins, tandis qu'une autre mini fourche dépose chaque bordure sur le béton frais sous la surveillance et l'ajustement des ouvriers. Ces appareillages simplifient nettement la manipulation des blocs dont le poids est proche des 100 kg. Ainsi, au fil des jours, se dessine, selon le plan, la nouvelle chaussée. Il va falloir équiper les 2 côtés de la rue avant de refaire la chaussée définitivement. (à suivre)...



(Texte et photos : Guy LE FLOC'H,)

Bibliothèque TATAKI ZOME



Tatakizome, c'est le nom d'une technique ancestrale japonaise consistant à marteler des végétaux frais sur du tissu pour obtenir une impression. A l'initiative de Claire BOYER, bénévole de la bibliothèque de Dinéault, une initiation a été proposée aux usagers de la bibliothèque au cours de deux sessions les 12 et 20 juin. Chaque personne intéressée s'est donc retrouvée avec du tissu, un support dur, un maillet ou marteau et des fleurs et plantes cueillies fraîchement. La cour de la bibliothèque a résonné pendant une bonne heure des coups de maillet fixant ainsi sur les tissus l'impression colorée des fougères et fleurs du moment. L'activité est bruyante....mais délassante, chacun-e s'appliquant à obtenir une composition végétale esthétique!

(Texte : Vincent TRUELLE, Images Guy LE FLOC'H)

Le nouveau créneau d'ouverture de la bibliothèque municipale, le lundi de 16h30 à 18h30, est désormais définitif. Le test réalisé depuis 2 mois est un succès et convient bien à un public qui n'est pas disponible aux horaires actuels (mercredi après-midi et samedi matin).

COMCOM Syndicat Mixte de l'Aulne



Le Syndicat Mixte de l'Aulne communique

Le Syndicat Mixte de l'Aulne a comme missions la production et le transfert d'eau potable sur les 53 communes du périmètre. Son mode de gestion est une délégation du service public jusqu'au 31 décembre 2027. Il fait également partie de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. Les Agences de l'eau créées par la loi sur l'eau de 1964 sont des établissements publics de l'État assurant une mission d'intérêt général visant à gérer et à préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques. Placées sous la tutelle du Ministère de la Transition écologique, les agences de l'eau perçoivent des redevances en provenance de tous les usagers de l'eau selon le principe du « pollueur-payeur » et « préleveur-payeur ». Chaque euro prélevé est réinvesti sous forme d'aides aux collectivités, acteurs économiques et agricoles pour financer des actions favorisant la reconquête du bon état de l'eau.

Les grandes priorités des agences de l'eau concernent : → Gérer et partager les ressources en eau. → Restaurer les milieux aquatiques, leur fonctionnement naturel et la biodiversité. → Garantir le bon état des eaux en réduisant les pollutions de toutes origines et par temps de pluie. → Agir pour préserver et restaurer la qualité et les habitats naturels des eaux côtières

Le bassin hydrographique de l'agence de l'eau Loire-Bretagne comprend : 36 départements, 3 333 collectivités organisatrices, 5 510 services publics d'eau et d'assainissement et 6 805 communes. (Texte : Guy LE FLOC'H)

Le communiqué de presse ci-après du SMA du 10 avril 2024 précise un certain nombre de points :

COMMUNIQUE DE PRESSE-10/04/2024 LE SMA POURSUIT SA MODERNISATION

Troisième producteur d'eau du Finistère avec 4 à 5 millions de m³ produits annuellement et acteur incontournable de l'approvisionnement en eau d'une partie du sud du département, le Syndicat Mixte de l'Aulne poursuit sa modernisation pour répondre aux enjeux du territoire qu'il sécurise.

Ainsi après avoir réhabilité ses deux usines de production en le dotant de filières de traitement performantes en terme de qualité d'eau produite (voir le BM n° 21) (pour un montant de 16 millions d'euros HT), il s'engage dans un programme de renouvellement de ses réseaux afin de fiabiliser la distribution. Pour se faire un important travail prospectif, technique et financier, a été mené entre juin 2022 et juin 2023 avec l'ensemble des 6 EPCI adhérentes. A l'issue de celui-ci, le besoin en financement supplémentaire a été estimé entre 400 et 500 000 euros par an pour conduire à une enveloppe de renouvellement de l'ordre de 1.2 à 1.4 million d'euros par an sur les 15 prochaines années. Le temps des études et consultations des entreprises, les premières opérations sont attendues pour le second semestre 2024 et atteindront leur régime de croisière en 2025. Pour y parvenir et répondre en parallèle à une demande de simplification des modalités de tarification, jugées peu lisibles et complexes avec pas moins de 6 composantes entrant en jeu, la réflexion s'est accompagnée d'une remise à plat des règles de tarification.

Si celle-ci a finalement été suspendue pour 2024, les principes retenus s'inspiraient de structures similaires avec notamment une tarification aux volumes consommés, un engagement annuel minimum de chaque adhérent pour garantir les recettes et une tarification saisonnière différenciée pour sensibiliser à la gestion de la ressource durant les périodes de tension. Un nouveau cycle d'échanges va avoir lieu pour rediscuter du poids de chaque paramètre et conduire à une nouvelle proposition pour 2025.

Dans cette recherche de simplification et d'efficacité, une révision des statuts s'imposait afin de ne plus faire apparaître les modalités de tarification dans ces derniers et éviter ainsi que chaque EPCI adhérente doive délibérer à chaque nouvelle modification. Les échanges à présent se feront au sein des bureaux et comités syndicaux où chaque EPCI dispose de ses représentants. Pour mémoire la précédente révision datait de 2020. (Texte : Communiqué de presse du SMA)

DINEAULT Commune à découvrir...

Mission France Guichet (MFG) a octroyé, au titre de 2024, un label particulier de « Commune à Découvrir ». Ce label, assorti sous forme d'horloge du temps présumé pour les visites (ici 1,5 = 1h30) est également accordé à quelques autres communes proches : Plomodiern, Trégarvan, Châteaulin sur 16 571 promues.

Il peut être intéressant de connaître les éléments qui ont conduit cet organisme à créer et attribuer cette « marque » :

- Concilier préservation du patrimoine et tourisme durable :

Animée par une volonté d'agir en faveur d'une meilleure conservation du patrimoine architectural et naturel, Mission France Guichet (MFG) qui privilégie une approche globale, a identifié et retenu trois axes dont la combinaison permet d'accroître leur portée. La démarche élaborée par MFG combine ainsi une action en faveur d'une meilleure connaissance des richesses du pays, une opération de sensibilisation des citoyens et des autorités ainsi qu'une recherche de sources de financement. Concrètement, MFG a constitué une importante section documentaire et pédagogique qui recense une multitude d'informations, élaboré deux labels indépendants de portée nationale et posé les bases d'une convergence d'intérêts avec le tourisme local et durable.

- Connaissance et éducation :

Convaincue qu'une prise de conscience massive de l'urgence à sauvegarder le patrimoine passe impérativement par une meilleure connaissance de celui-ci, MFG a constitué pour chaque collectivité un inventaire le plus exhaustif possible de lieux et de données, à l'image de l'annuaire des administrations et des services publics.

Ce recueil encyclopédique et informatif qui recense des sites patrimoniaux, des espaces naturels, des lieux culturels, divers labels, les appellations d'origine... sur l'ensemble du territoire français, ambitionne de s'adresser au plus grand nombre en visant un usage aussi bien éducatif que touristique. MFG pense en effet que parallèlement à la pédagogie, un tourisme local, durable et culturel possède le potentiel de constituer un levier puissant capable de générer un cercle vertueux dans lequel les retombées financières seraient en partie réinvesties dans des opérations de sauvegarde, elles-mêmes susceptibles de sensibiliser davantage les visiteurs aux enjeux de la préservation.

- Reconnaissance et labellisation :

Pourquoi avoir créé des labels ? Face à la multitude de labels patrimoniaux et touristiques qui existent en France, il peut à première vue sembler superflu d'en élaborer de nouveaux. Pour justifier la décision de MFG, il nous paraît donc indispensable de partager le constat qui en est à l'origine. Les trois principaux points qui ont motivé MFG à s'engager dans cette démarche sont le fait qu'une majorité des initiatives soit très sectorielle, que certains aspects qu'elle juge primordiaux soient ignorés par l'offre actuelle et que des biais soient fréquemment introduits. Aussi, afin de proposer des labels complémentaires pertinents et équitables, MFG a rejeté le modèle dominant qui limite l'analyse aux seules communes en mesure de constituer un dossier complexe ou de payer une cotisation annuelle, pour au contraire inclure sans restriction l'ensemble des communes françaises dans son étude. Pour ne pas compromettre son objectivité, MFG a également fait le choix d'un financement basé uniquement sur la générosité des collectivités et des donateurs privés (participation libre et consciente).

- Label Commune à découvrir : patrimoine - nature – culture :

Pour élaborer le label national Commune à découvrir, MFG a privilégié une approche globale du patrimoine et de la culture, ainsi qu'une définition large de ces deux notions.

Afin de ne pas segmenter l'analyse des monuments, des espaces naturels, des lieux culturels, des terroirs... préalablement identifiés, ce qui irait à l'encontre de l'objectif recherché, le mode opératoire retenu est basé sur l'étude conjointe de ces diverses thématiques. Ce choix présente l'avantage de ne pas hiérarchiser les différents types de patrimoines et de permettre de retenir dans une même promotion des communes aussi bien urbaines que rurales. Cette démarche inclusive permet ainsi de labelliser des communes de toute taille réparties sur l'ensemble du territoire, sans qu'aucune région ne soit favorisée. Conjointement à sa portée patrimoniale et culturelle, doublée d'une mission d'inventaire et de sensibilisation, ce label comporte une dimension touristique forte qui se manifeste par l'estimation d'un temps moyen de visite pour chaque commune, la mention du ou des types de patrimoines et d'activités potentiellement prédominants et la prise en compte additionnelle de lieux de divertissement majeurs.

Tandis que le soutien de MFG au secteur touristique est doublement motivé par le fait qu'il constitue un pourvoyeur de ressources financières pouvant permettre le financement de projets de préservation, ainsi que pour son rôle social important lié au nombre élevé d'emplois induits et à sa capacité à maintenir une activité économique dans des territoires périphériques, la promotion concomitante des espaces dédiés à l'art et au spectacle vivant vise à pérenniser les espaces muséaux et la production culturelle.

Doté d'un logo aisément reconnaissable, ce label à deux facettes qui couple sensibilisation à la protection du bâti et des paysages et soutien au développement d'un tourisme local et responsable est attribué annuellement après étude de l'ensemble des communes, sans aucun frais de traitement ni cotisation annuelle, de manière à proposer un palmarès équitable exempt de tout risque de conflit d'intérêt. (Conditions de réutilisation du label)

(Source: MFG – Texte : Guy LE FLOC'H)

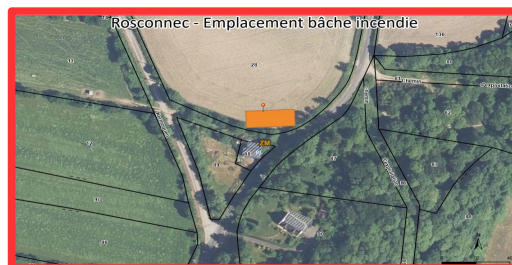


DINEAULT Protection contre l'incendie.

Dans le cadre de la défense contre les incendies, le Conseil Municipal a été sollicité pour l'acquisition, par la commune d'une partie de parcelle située à Roscon

nec (Voir CR p : 4). Images de l'emplacement de la bache de 120 m3.

(Texte : Guy LE FLOC'H)



Parmi les principales régions agricoles d'Europe, la Bretagne joue un rôle fondamental dans la souveraineté alimentaire du pays et du continent. Grâce à une typologie originale, l'agriculture bretonne s'appuie depuis toujours sur de nombreuses exploitations familiales, à taille humaine.

Menacée par l'évolution de la démographie agricole, elle entre dans une période cruciale pour son avenir : près d'un agriculteur sur deux en Bretagne va partir en retraite dans les dix années qui viennent. Confrontée à ce constat inquiétant et engagée dans la transition agro-écologique, la Région

Bretagne a construit et adopté une stratégie globale et partenariale en faveur de l'installation et la transmission dans l'agriculture. Renouveler les générations et accélérer les transitions : voilà les deux grands objectifs de la prochaine stratégie régionale pour l'installation et la transmission en agriculture, présentée par Arnaud LECUYER, Vice-président de la Région Bretagne en charge de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de l'alimentation, lors de la session du Conseil Régional du 16 décembre 2022. Adoptée par l'assemblée, cette nouvelle étape fait suite aux États généraux de l'installation-transmission (EGIT) au cours desquelles près de 200 acteurs du monde agricole breton ont été associés pour une consultation inédite. A la clef, au sein de cette nouvelle stratégie, des solutions pratiques et concrètes favorisant le renouvellement des générations, condition cruciale pour l'avenir de l'agriculture bretonne, pierre angulaire de la souveraineté alimentaire française et européenne.

Le Conseil Régional de Bretagne a donc défini sa stratégie régionale pour l'installation-transmission en agriculture :

Elle vise notamment à : → Préserver, restructurer et orienter l'usage du foncier agricole. → Améliorer la transmissibilité des exploitations agricoles bretonnes : objectif de 1000 créations d'entreprises agricoles par an, soit multiplier par 2 les installations aidées par rapport aux données actuelles. Actuellement, sur 3 fermes proposées à la transmission en Bretagne une seule est reprise pour une nouvelle création d'entreprise agricole. En même temps : → Des cédants expriment le souhait d'installer un jeune mais n'y parviennent pas, pendant que les candidats à l'installation font part de la difficulté à trouver une ferme ou du foncier pour s'installer et s'adressent donc aux collectivités pour obtenir un accompagnement ou du soutien. → Des collectivités se tournent vers les structures agricoles pour obtenir des explications sur l'installation et le foncier agricole.

Dans ce cadre, la Région a décidé de missionner la Chambre d'Agriculture de Bretagne pour expérimenter sur 10 inter-communalités bretonnes, un projet test visant à impulser de nouvelles dynamiques afin de renouveler les actifs et restructurer le foncier agricole. La Communauté de Communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay comptant parmi les 3 premiers territoires retenus en Finistère pour cette expérimentation, les élus communautaires ont validé le 2 avril dernier son engagement dans cette action.

En 2019, la CCPCP comptait 393 exploitations agricoles représentant 511 chefs d'exploitations. Sur ces 511 agriculteurs et agricultrices, 233 ont aujourd'hui 56 ans ou plus. Pour autant, depuis 2021, seules 12 fermes du territoire sont inscrites au Répertoire Départ Installation (RDI) tenu par la Chambre d'Agriculture et qui permet aux cédants de faire connaître leur volonté de transmettre leur exploitation à de potentiels repreneurs. A l'échelle du territoire, on constate que la moyenne d'âge des chefs d'exploitation est plus élevée sur les communes de l'Ouest de la CCPCP que sur sa partie Est. Concernant l'organisation foncière des exploitations, la distance entre le foncier et le siège d'exploitation est plus importante sur les communes de l'est du territoire, quand les exploitations des communes de l'ouest présentent un foncier plus regroupé. Concernant les candidats potentiels à l'installation et contrairement à l'idée reçue selon laquelle personne ne souhaite s'installer en agriculture sur le territoire, la Chambre d'agriculture constate que leur nombre a triplé au cours des 3 dernières années (281 porteurs de projets potentiels sur la CCPCP). Ces candidats potentiels majoritairement non issus du monde agricole (60%), recherchent : pour 47% d'entre eux à s'installer en bio, pour 52% une maison d'habitation dans le cadre de leur projet et pour 38% une surface foncière comprise entre 20 et 60 Ha. En termes de typologie d'activité, les projets de reprise d'exploitation laitière sont particulièrement recherchés par les candidats.

Pour atteindre les objectifs présentés ci-dessus, ce projet test qui débutera à l'été pour une durée de 3 ans prévoit :

→ La mise en place d'une instance de concertation locale composée d'acteurs publics nommée « cellule foncière » : lieu d'échanges et d'émulation locale concernant l'installation et le foncier agricole (3 à 4 réunions par an). → La réalisation d'une étude de repérage des cédants en partant du diagnostic agricole de 2018/2019 et de leurs intentions sur le territoire ciblé. → Un accompagnement des cédants dans leur démarche de transmission pour favoriser l'installation : visites transmission des cédants qui n'ont pas de repreneurs identifiés, identification d'un plan d'action personnalisé. → Un accompagnement des chefs d'exploitation qui se retrouvent seuls sur les exploitations suite au départ d'un associé. → La mise en œuvre des solutions facilitant la transmission, en particulier les solutions foncières : → Constitution si besoin des réserves foncières via la SAFER. → Sensibilisation aux échanges parcellaires, opérations bilatérales ou collectives d'échanges parcellaires, suivi des échanges (pour des agriculteurs en phase de transmission ou en cours de carrière). → Mise en place de solutions non liées au foncier (outils déjà existants et rapidement mobilisables) : formations, rencontres avec des candidats, appui à la communication.

Cette expérimentation, dont le coût sur 3 ans est estimé à 125 000 € est financée majoritairement par la Région Bretagne (50%), la Chambre d'Agriculture de Bretagne et la CCPCP. Ce soutien financier permettra ainsi à la Chambre d'Agriculture de concentrer des moyens humains et du temps d'ingénierie sur les actions de ce projet test.

Contacts : Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne, Emmanuelle LE DIOURIS – Chargée d'animation territoriale – Tel. 06 73 66 67 31 Mail : emmanuelle.ledioris@bretagne.chambaagri.fr

(Source: CCPCP – Arrangement : Guy LE FLOC'H)

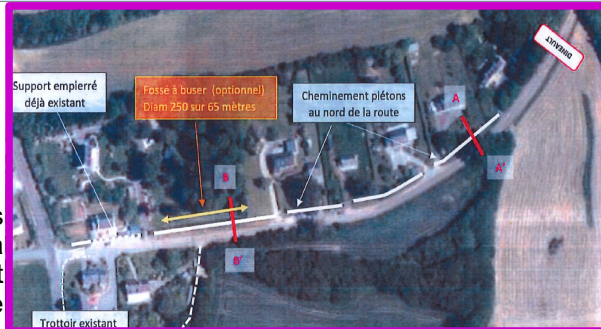


Le groupe des Maires présents à la convention : de gauche à droite : Gaëlle NICOLAS - Sophie JEZEQUEL (Ch. Agri) – Dominique BILIRIT – Gaël CALVAR – Amélie CARO – Emile PRONOST (CCPCP) – Joël BLAIZE – Cécile NAY – Gilles SALAUN – Christian HORELLOU, Annie KERHASCOET

Travaux sur la Commune. Le Roudou Hir

Si le gros chantier de l'aménagement du bourg accapare les esprits, celui de la route du Roudou-Hir mérite également qu'on s'y intéresse. C'est dans ce but que ses riverains étaient invités à participer à la commission travaux du 19 juin 2024 à la salle Menez Ty-Lor.

C'est en présence de Christian HORELLOU, Maire et d'Eric BODIOU en charge de la voirie, qu'ont été présentés les caractéristiques de cette rue ainsi que les préconisations envisagées. Le secteur concerné est situé en agglomération, limité à 50 km/h sur une longueur de 350 m environ. Les 7 riverains éprouvent des difficultés à cheminer le long de la route pour rejoindre le centre bourg, bien que l'accotement présente des emprises ponctuellement importantes (de 3,50m à 4m). Il s'agit donc d'aménager un cheminement pour les piétons et sécuriser ainsi cette entrée de bourg, en apaisant les vitesses. Cet aménagement reste simple, puisqu'il s'agirait de la réfection de la chaussée assez dégradée, par l'emploi d'un tapis en enrobé à chaud, ainsi que la création d'un cheminement piétons **au nord** de la route sur l'accotement existant. L'enveloppe prévisionnelle varierait, selon les options de busage ou non de 24 à 28 000 € HT. D'autres options peuvent être envisagées : la création visuelle d'un seuil d'entrée au panneau agglomération, la mise en valeur du lavoir ou encore la priorité du carrefour avec Menez Dinéault.



(Texte et images : Guy LE FLOC'H)

Ecole Ste Anne Marionnettes

Projet Marionnettes à l'École Sainte-Anne :

« Depuis le début de l'année, nous travaillons sur un projet marionnettes en partenariat avec Dominique et Simon de la Compagnie « La P'tite Semelle ».

Nous avons retenu une histoire par classe. Chaque enfant a choisi son personnage, réalisé sa marionnette, mémorisé son rôle, participé à la confection des décors...

Nous avons répété à l'école puis au théâtre : les élèves ont appris à faire vivre leur marionnette, à parler fort, à articuler...

Puis, nous avons commencé les représentations : devant l'autre classe, ensuite pour les parents et amis de l'école avant le spectacle final lors de la kermesse.

Un beau projet collectif, riche en découvertes, en dépassement de soi ! Quel plaisir de jouer pour un public ! Un grand merci aux professionnels, aux mamies couturières et aux artistes ! »

(Texte : Nicole KERVELLA)



Le résultat de ce long travail a été présenté au théâtre « La P'tite Semelle » à Dinéault devant un nombreux public, en compagnie de Christian HORELLOU, Maire, de Guy LE FLOC'H, Adjoint en

charge de la communication, de Nicolas KERBRAT Directeur de l'école, de Nicole KERVELLA, Responsable de site, ainsi que des enseignants et des parents. Chacune et chacun des acteurs a parfaitement joué son rôle, et aucun signe de trac n'apparaissait avant l'entrée en scène. De nouvelles futures étoiles... peut-être ! (Images : Nicole KERVELLA, Guy LE FLOC'H)

Nouvelle Association : «Les Passagers de l'Aulne»

Le 8 juin, sur les bords de l'Aulne, au Passage de Dinéault, une quarantaine de personnes se sont réunies pour nettoyer la cale qui reliait auparavant les 2 rives de l'Aulne par un bac.

Une fois la vase et les algues nettoyées, un repas partagé a permis aux participants de se restaurer dans une ambiance conviviale et musicale. Ce fut aussi l'occasion pour annoncer la naissance d'une association, « **Les Passagers de l'Aulne** », créée par des résidents du lieu. Cette association a pour but de réunir les amoureux du Passage en vue d'en faire un lieu de rencontres et de convivialité autour de trois axes: entretien (nettoyage de la cale, restauration du lavoir, etc.), animation culturelle (concerts, expositions, promenades, spectacles, etc.) et des activités "nature" (réouverture de chemins par exemple). Une assemblée générale est prévue le 14 septembre prochain, jour où la première fête du Passage sera organisée, avec activités nautiques, spectacles et concerts.

A noter que les activités de cette association se veulent "déconnectées": certains membres de l'association sont électro-hypersensibles et ne supportent pas les ondes, émises notamment par les téléphones portables. C'est donc aussi l'occasion de passer quelques heures sans ces petits appareils dont nous devenons les esclaves consentants."

(Texte : Vincent TRUELLE, images : Benoît ROFFIN)



COMCOM Office de Tourisme



Le guide découverte de l'office de tourisme, l'indispensable guide de vos vacances ! Que vous accueilliez de la famille ou des amis ou tout simplement pour vous et votre famille... faites le plein d'idées d'activités et de sorties à deux pas de chez vous !

La nouvelle édition du guide découverte du Menez-Hom Atlantique est une vraie invitation à la découverte ! Avec l'arrivée des beaux jours, plongez dans ses 60 pages pour vivre des expériences inoubliables au cœur de la destination. Que vous recherchiez de l'aventure, de la détente, des sensations fortes ou des plaisirs gourmands, ce guide regorge de belles adresses pour satisfaire toutes vos envies, des loisirs aux restaurants en passant par les commerces.

La page de couverture, réalisée par l'artiste Marie Colin, met, cette année, en valeur le canal avec un petit clin d'œil aux fêtes maritimes, offrant une nouvelle perspective sur les merveilles de la région. Une belle opportunité pour (re)découvrir le Menez-Hom Atlantique !

Consultez la brochure, tranquillement depuis chez vous, en ligne sur le site internet de l'office de tourisme :

www.menezhom-atlantique.bzh. Lien direct pour accéder à la brochure : <https://urlz.fr/qxYc> (Communiqué : CCPCP)



DESTINATION PARC

En mars, les patrimoines géologiques du territoire ont été reconnus au niveau international par le label Géoparc mondial UNESCO. Pour donner à voir et à comprendre cette histoire de plus de 500 millions d'années, le Parc d'Armorique et ses partenaires présentent une programmation de

plus de 130 animations à retrouver dès à présent et jusqu'à la fin de l'été ! Jeux et expositions au domaine de Menez Meur, balades, spectacles, ateliers avec la Maison des Minéraux, visites avec le musée de la Fraise et du Patrimoine, balades nature avec Bretagne vivante... Cette programmation riche et ludique s'adresse à tous les curieux de nature et de sciences afin de découvrir les richesses géologiques de l'Armorique !

Le coup d'envoi a été donné au mois de mai à Crozon lors du Festival du Centre de la Terre. L'événement a attiré près de 800 visiteurs (malgré la pluie !) et proposé une variété d'activités et d'ateliers pour tous les âges. Conférences, jeux, expositions, spectacles et balades géologiques ont permis aux visiteurs de plonger dans les mystères de la Terre.

Et la fête continue avec plus de 130 animations dès aujourd'hui et jusqu'à la fin de l'été.

Voici un petit avant-goût de la programmation : (NDLR : la parution de ce bulletin est postérieure à certaines dates []).

Au Domaine de Menez Meur :

Il était une fois en Armorique... : Un parcours ludique et immersif pour découvrir près de 500 millions d'années d'histoire géologique qui ont façonné les paysages armoricains tels que nous les connaissons aujourd'hui. Tous les jours. Géo-Loup'gique : Pour percer les secrets de l'histoire géologique des monts d'Arrée, partez en famille pour des jeux de piste à travers l'exposition « Il était une fois en Armorique » ! Muni de votre carnet de route, votre défi sera de résoudre un certain nombre d'énigmes à votre rythme, de façon amusante et en totale autonomie. Les [12, 13, 14, 15 et 18 juillet] et les 1, 15, 26 août en continu de 11h à 17h.

Le Grand jeu « Pierre qui roule » ! Rejoindre l'île d'Ouessant à pied ? Des fossiles d'animaux marins dans les Monts d'Arrée ? Découvrez l'histoire de la formation de ce massif montagneux datant de plus de 500 millions d'années ! [22 mai, 26 juillet] et 16 août à 14h30.

A la Maison des Minéraux :

Balades « Rase cailloux » : Embarquez à la découverte de l'anse de Morgat. Au plus près des falaises monumentales, profitez des connaissances d'experts locaux sur les « cailloux » de la presqu'île. Avec Catavoile 29. Les [19] et 26 juillet et les 2, 9, 16 et 23 août à 14h.

Spectacle Métal Show : Les métaux sont partout ! Mais comment sont-ils fabriqués ? Et à partir de quoi ? Malo Kervern, alchimiste des temps modernes, vous fera découvrir les techniques anciennes de production de métal avec humour et passion. Les [10, 17,] 24, 31 juillet et les 7 et 14 août à 15h.

Au Musée de la Fraise et du Patrimoine : Jeu de piste guidé : En famille ou entre amis, formez une équipe et partez à l'aventure sur la presqu'île de Plougastel ! Une manière originale de se balader, de s'amuser tout en profitant des commentaires d'une guide-conférencière. Les [10, 17,] 24, 31 juillet et les 7, 14, 21 et 28 août à 15h.

Avec Bretagne Vivante : Les landes du Cragou : (Le Cloître-Saint-Thégonnec) : Des paysages magiques, une végétation particulière, une gestion de l'espace qui fait appel aux vaches nantaises. Laissez-vous séduire durant cette animation qui mélange le sensoriel, l'imaginaire, l'artistique et la connaissance. Avec la réserve naturelle du Cragou. Les [1, 8, 15,] 22 et 29 juillet, et les 5, 12, 19 et 26 août à 14h.

La randonnée du Venec : Une journée pour parcourir les chemins autour de la Réserve Naturelle et découvrir les plantes et les animaux qui peuplent ces milieux humides ! Avec la Réserve Naturelle du Venec. Les [20 et 27 juin, les 11] et 25 juillet, et les 8 et 29 août à 10h.

(Communiqué : PNRA)

Âges et Vie Invitation et Recrutement



« Nous invitons les seniors de la commune qui s'ennuient chez eux à venir participer à des après-midi jeux de société les **1er et 3eme mercredi du mois**. Ce serait une très belle habitude, qui permettrait aux colocataires de retrouver un lien extérieur avec les personnes de la commune et des alentours ».

Cécile ARANA, Maitresse de maison
4/5 résidence Marcel Charles
29150 DINEAULT
Tél : 09.85.80.91.05 – Port : 07. 56. 02.35.50
E-mail : mm_dineault@agesetvie.com

Présents à Dinéault, Edern, Scaer, nous recrutons des auxiliaires de vie H/F en CDD, temps plein pour tout l'été ! Ages & Vie est un domicile partagé et des services adaptés aux besoins des personnes âgées en perte d'autonomie (8 par colocation). Avantages sur les salaires, la durée du CDD, polyvalence du métier, environnement à taille humaine. → recrutement@agesetvie.com

Des projets à foison à l'école Pierre DOUGUET !

Grâce à la subvention de l'OFB (Office Français de la Biodiversité, Sonia VILALLON de la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) est intervenue dans toutes les classes de l'école. L'achat de matériel pour l'observation des oiseaux est également prévu. Ces interventions sont en lien avec le travail mené sur l'ATE (Aire Terrestre Educative) autour de la protection du vivant



et du développement de la biodiversité. Les élèves de l'école Pierre Douguet sont d'ailleurs heureux d'avoir obtenu le renouvellement de ses deux labels : le label ATE ainsi que le label Eco-Ecole, niveau OR ! La thématique ciblée cette année était la santé. A cette occasion, des parents et intervenants se sont rendus à l'école pour parler de leur métier (kiné, prothésiste, infirmière PMI...) ou de leurs actions associatives (« A fond la Vie ! »). De très belles rencontres avec des personnes en situation de handicap avec lesquelles les enfants ont été très heureux de partager de beaux moments, comme le grand bal « Bals en Liance » avec l'OCCE (Office Centrale de la Coopération à l'Ecole). Fin mai, les élèves de GS-CP se sont donc rendus dans la grande salle communale afin

de danser, lors d'un grand bal entre écoles. Quelques classes des écoles de Pluguffan et Pleyben étaient également de la partie. Ce travail a été mené avec une intervenante : Véronique FAVAREL sur plusieurs séances. Par la suite, les élèves de GS-CP ont transmis leurs savoirs et compétences aux autres élèves de l'école, qui se sont appropriés les danses afin d'en faire profiter leurs parents lors de la fête de l'école, le 29 juin dernier.

Cette année, l'aire terrestre éducative a également été le théâtre d'émissions de radio et de podcasts grâce à radio évasion (nouvellement radio Transistoc'h). Tous les élèves de l'école ont pu participer au projet, à hauteur d'une séance par semaine, financé par la Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC). Les élèves de maternelle ont enregistré des comptines et chansons, les GS-CP des pastilles sonores rigolotes, les CM des reportages/interviews, les CE des animations entre chaque chronique ainsi que des interviews. Voici le lien pour écouter les podcasts des élèves. L'équipe pédagogique et les enfants remercient sincèrement Jeanne pour la qualité de son travail et pour avoir appris aux enfants les arcanes des métiers de la radio. <https://www.radioevasion.net/actu/aire-terrestre-educative-ecole-pierre-douguet-dineault/>

Dernier grand projet de l'année, le char à voile pour les élèves de la classe des CM1-CM2. Les élèves de cycle 3 ont pu bénéficier d'apprentissages pédagogiques sur un cycle de 8 séances en char à voile, sur la plage de Lestrevet grâce à la bienveillance de Jérôme, membre de l'association « Char à voile du bout du Monde ». La dernière séance, le 13 juin dernier, les élèves de toute l'école ont pu se rendre sur place pour se rendre compte des progrès des élèves de CM. Un moment inoubliable pour tous, d'autant plus que la météo a donné bien du fil à retordre aux accompagnateurs !

Une année bien remplie se clôture tandis qu'une autre se prépare, avec de nouveaux beaux projets et partenariats à la rentrée prochaine.

L'équipe pédagogique et les enfants de l'école Pierre Douguet vous souhaitent un très bel été ! (Texte : Equipe pédagogique)

Lutte contre les Incendies



À la suite de l'été 2022, qui a été historiquement dévastateur pour les forêts françaises, le Président de la République a annoncé en octobre 2022 un plan d'actions pour mieux prévenir les incendies, pour renforcer les moyens humains et matériels et pour reboiser et gérer durablement avec une planification de reforestation.

Avec 16,9 millions d'hectares de forêts sur son territoire métropolitain, la France est le quatrième pays européen le plus boisé. L'importance de ses surfaces boisées la rend vulnérable au risque incendie de forêt, notamment en période estivale.

Lorsque la végétation est asséchée par manque de pluie, un départ de feu devient possible et peut se propager rapidement : un mégot ou un barbecue mal éteint, une étincelle lors de travaux ou de feux d'artifice peuvent être à l'origine d'un feu dans l'herbe et les broussailles. Rapidement, le feu gagne en intensité. Ces dernières années, des feux d'une ampleur inédite ont fait des ravages chez nos voisins européens, mais également au Canada, en Australie... En France, nous avons été profondément marqués par l'étendue des incendies de l'été 2022 qui ont touché des régions jusqu'à présent relativement préservées.

Par l'augmentation de l'intensité et de la durée des sécheresses et en raison des températures caniculaires, le changement climatique va induire une intensification et une extension du risque d'incendie de forêt et de végétation. Cela confirme la nécessité de nous adapter et de continuer à développer notre politique de prévention. Le nouveau plan national d'adaptation au changement climatique comprendra plusieurs actions sur la forêt, en particulier pour prévenir les risques d'incendie de forêt et de végétation.

Neuf feux sur dix sont d'origine humaine : en adoptant les bons comportements, il est possible d'éviter les départs de feux, de se protéger et de préserver l'environnement.

C'est l'objectif de cette 7e édition de la campagne nationale de prévention lancée à l'approche de l'été par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer et le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. **Vous êtes fumeur ?** Le bon réflexe, c'est d'écraser vos mégots dans un cendrier. En forêt et aux abords des forêts, il est interdit de fumer. **Vous organisez un barbecue ?** Le bon réflexe, c'est d'être chez soi ou dans un espace aménagé pour cet usage, sur une terrasse, loin de la végétation qui peut s'enflammer.

Vous bricolez en plein air ? Le bon réflexe, c'est de travailler loin des espaces sensibles, de les protéger des étincelles et d'avoir un extincteur à portée de main. Pensez également à débroussailler et à entretenir votre terrain tout au long de l'année. **Vous stockez du bois ou des bouteilles de gaz chez vous ?** Le bon réflexe, c'est de les éloigner de votre habitation et de les stocker dans un abri fermé. Nous sommes tous acteurs de notre protection et de la prévention des feux de forêt et de végétation. C'est pourquoi, dès aujourd'hui, nous comptons sur votre engagement pour faire connaître les bons réflexes à l'ensemble de nos concitoyens.

Ensemble, ayons les bons réflexes !

(Communiqué du Ministère de la Transition Écologique)

13

Polysonnance Coupe d'Europe FRANCE/POLOGNE

L'animation proposée par l'équipe de Polysonnance du 25 juin 2024 concernait la retransmission du match de football « France-Pologne » sur écran géant à la salle de la Tour d'Auvergne. Malgré un match sans envergure la France toujours maladroite, termine deuxième de son groupe et se qualifie pour les huitièmes de finale.

C'est ainsi que 12 jeunes, âgés entre 11 et 19 ans, ont participé, dont 8 de Dinéault, 2 de Cast et 2 de Châteaulin. (3 filles et 9 garçons). 5 adultes avaient également accompagné ces adeptes du football. Et l'ambiance était au rendez-vous !



(Texte : Guy LE FLOC'H - Images: Polysonnance)

Patrick Fontaine recherche...

« Réalisant un diaporama sur le thème de ligne de chemin de fer « Châteaulin - Camaret » (1923/1967), je recherche tous témoignages, anecdotes et documents sur ce thème, en particulier sur les haltes de **Pennayen** et de **Kerhillec** et plus précisément sur les inscriptions figurant sur les pignons (Kerillec ? Cast-Dineault ? Autres...) Bien sûr les documents seront restitués après copies. Patrick Fontaine vous remercie pour votre aide. Le Merdy 29150 DINEAULT : 0298260190 – 0637073321. »

MON DÉFI OLYMPIQUE

PROGRAMME DE PRÉVENTION SANTÉ INTERGÉNÉRATIONNEL

DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES :

- 3 CYCLES DE 12 SEMAINES
- DES ACTIVITÉS INTERGÉNÉRATIONNELLES
- AUTOUR DES J-O 2024

DÉPART GROUPE LES MERCREDIS À 14H00 À POLYSONNANCE
PLACES LIMITÉES - INSCRIPTION PAR TÉLÉPHONE : 06.66.52.60.68

ACTIVITÉS ENFANTS / SENIORS GRATUIT

BOUGER AUTOUR DES JEUX OLYMPIQUES !

olysonnance ASSOCIATION

Défi santé nutrition

Carsat Retraite & Santé Bretagne

Cirque de France

Presente les **Star de Paris**
Pour **Le premier Fête ! Chez vous**

un spectacle pour toute la famille !

Dinéault
Près de la halle couverte
Mercredi 24 juillet à 18h00

LE GRAND CLOWN (part Time)

ACROBATES
DANSEUSE HULA HOOP
Fakir
équilibriste
KING KONG Le Dieu de la Jungle
COWBOY
MAGIE
Monocycle
Numéro aérien
PAW PATROL



Avec l'accord des familles concernées.

Naissances :

KERSALE Kayliah-Rose
née le 21 mai
KERSALE Hayden né le 21 mai
CORNEC Loëzenn né le 26 juin

Mariage :

Mélanie **LE STUM**
et Kilian **AUFFRET**,
le 6 juillet

Décès : 0



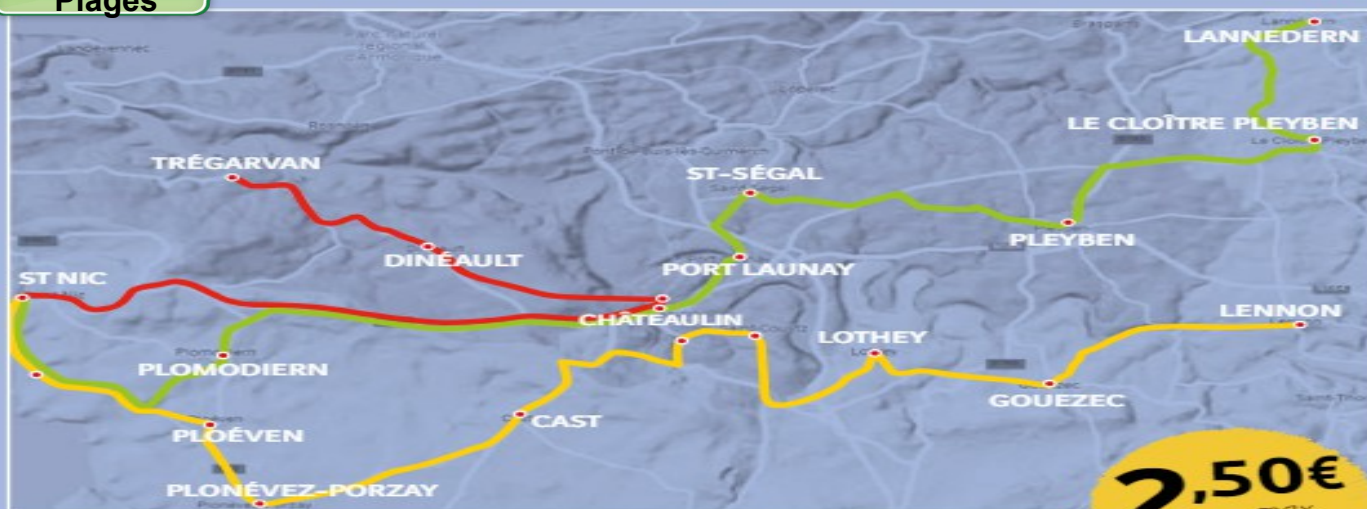
L'expression
de
l'opposition

Pas de communiqué

Service des Plages

été 2024

**DIVERS
Bus des
Plages**



2,50€
max.
L'ALLER
SIMPLE



**du 6 juillet
au 1^{er} septembre 2024**
du lundi au samedi hors jours fériés
Découvrez tous les horaires au dos



BREIZHGO

Le réseau de transport public 100% Bretagne



Services des Plages

Horaires du 6 juillet au 1^{er} septembre 2024

CIRCUIT NORD ALLER	
LANNEDERN, Bourg	13h00
LE CLOÏTRE PLEYBEN, Rue de Pleyben	13h08
PLEYBEN, Pl Ch de Gaulle	13h18
ST SEGAL, Bourg	13h28
PORT LAUNAY, Pl de L'église	13h34
PLOMODIERN, Ecole publique	13h53
PLOMODIERN, Lestrevet	14h03
ST NIC, Pentrez	14h13
CIRCUIT CENTRE ALLER	
TREGARVAN, Kerbeuz	13h15
DINEAULT, Pl de l'église	13h25
CHATEAULIN, Gare	13h33
CHATEAULIN, Quai Cosmao (coté abri)	13h36
ST NIC, Pl du 19 mars 1962	14h00
ST NIC, Pentrez	14h05
PLOMODIERN, Lestrevet	14h15
CIRCUIT SUD ALLER	
LENNON, Bourg	13h00
GOUEZEC, Bourg	13h10
LOTHEY, Bourg	13h18
ST COULITZ, Place de la mairie	13h26
ST COULITZ, Camping de La Pointe	13h30
CAST, Bourg	13h42
PLONEVEZ PORZAY, Pl de l'église	13h50
PLOEVEN, Pl de la mairie	13h55
PLOMODIERN, Lestrevet	14h05
ST NIC, Pentrez	14h15

CIRCUIT NORD RETOUR	
ST NIC, Pentrez	17h30
PLOMODIERN, Lestrevet	17h38
PLOMODIERN, Ecole publique	17h48
PORT LAUNAY, Pl de L'église	18h08
ST SEGAL, Bourg	18h18
PLEYBEN, Pl Ch de Gaulle	18h28
LE CLOÏTRE PLEYBEN, Rue de Pleyben	18h36
LANNEDERN, Bourg	18h44
CIRCUIT CENTRE RETOUR	
PLOMODIERN, Lestrevet	17h30
ST NIC, Pentrez	17h38
ST NIC, Pl du 19 mars 1962	17h43
TREGARVAN, Kerbeuz	17h58
DINEAULT, Pl de l'église	18h08
CHATEAULIN, Gare	18h18
CHATEAULIN, Quai Cosmao (coté abri)	18h21
CIRCUIT SUD RETOUR	
ST NIC, Pentrez	17h30
PLOMODIERN, Lestrevet	17h38
PLOEVEN, Pl de la mairie	17h48
PLONEVEZ PORZAY, Pl de l'église	17h53
CAST, Bourg	18h00
ST COULITZ, Camping de La Pointe	18h12
ST COULITZ, Place de la mairie	18h16
LOTHEY, Bourg	18h24
GOUEZEC, Bourg	18h32
LENNON, Bourg	18h42

les tarifs

+26 ans	1 voyage	2,50€
	carnet 10 voyages	20€
-26 ans	1 voyage	2€
	carnet 10 voyages	15€
Solidaire	1 voyage	1€
-12 ans	Gratuit accompagné d'un adulte disposant d'un titre (hors abonnement). 1 adulte peut accompagner 2 enfants	

renseignements

www.breizhgo.bzh

02 99 300 300

* Hors jours fériés

Service accessible aux personnes à mobilité réduite

ATTENTION : Pour les personnes en fauteuil, la réservation est impérative
au 02 99 300 300 la veille avant 17h00

Un service opéré par :

